L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1883.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.

Address: **Editors "N. O. Bee."**

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 11 septembre 1883

Thermomètre de O. Rouanez, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	77	25
Midi	84	29
3 P.M.	83	30
9 P.M.	85	30

Mardi, 11 septembre 1883, 9 p.m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	80	Louisville, Ky	77
Augusta, Ga	84	Memphis, Tenn	76
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	80
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	80
Chattanooga, Tenn	80	Nashville, Tenn	77
Cincinnati, O	74	New Orleans, La	88
Davenport, Iowa	74	Omaha, Neb	76
Dubuque, Iowa	74	Pittsburgh, Pa	70
Galveston, Texas	86	Savannah, Ga	84
Indianola	86	Shreveport, La	86
Keokuk, Iowa	75	St. Louis, Mo	77
Key West, Fla	86	St. Paul, Minn	77
La Crosse, Wis	76	Vicksburg, Miss	86
Leavenworth, Kan	74	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn	0.10
Cairo, Ill	7.06	New Orleans	12.05
Cincinnati, O	4.09	Omaha, Neb	6.08
Davenport, Iowa	3.03	Pittsburgh, Pa	6.02
Keokuk, Iowa	4.07	Shreveport, La	9.05
La Crosse, Wis	1.06	St. Louis, Mo	—
Leavenworth, Kan	3.04	St. Paul, Minn	2.01
Louisville, Ky	4.06	Vicksburg, Miss	8.09
Memphis, Tenn	5.07	Yankton	—

Eau descendue au niveau des hautes eaux de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Salvador Medica à Mlle Catherine Houlihan.
W. H. Kells à Mlle Mary E. Turner.
Bernard Llorens à Mme Veuve J. L. Soulé.
Samuel Simpson à Mlle Katie Fitzgerald.
William Edwards à Mlle Amanda Shelton.
Alfred Tourrois à Mlle Clara Mayfield.
Alexander Mitchell à Mlle Jane Wise.

Naissances.

Mme Salvador Medica, une fille, 12 avril.
Mme John W. Harris, une fille, 10 juin.
Mme J. C. Kornfeld, un garçon, 18 août.
Mme Riel Lerrier, une fille, 8 mai.
Mme Joseph L. Hanemann, une fille, 30 juil.
Mme Henry Osborne, une fille, 9 juin.
Mme Martial Reparroz, un garçon, 28 juil.
Mme Edward M. Purcell, une fille, 21 juil.
Mme William Terry, un garçon, 8 août.

Décès.

Aaron Tarver, 2 ans, rue Huttième, près St. David.
Mme Veuve John Taylor, 74 ans, coin des rues Galvez et St. Pierre.
Clara Cerniah, 4 ans, Alger.
Anna Cerniah, 9 ans, Alger.
Mary Short, 92 ans, 178 rue Enghien.
Auguste Portes, 4 ans, coin des rues Français et Liberté.
Mme A. A. Carrière, 31 ans, 122 rue Champs Elysées.
Frédéric Fabregas, 67 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Mme Patrick Rooney, 50 ans, 46 rue Peters côté nord.
Jean Justin, 88 ans, Asile de la Sainte Famille.
Philip N. Thiel, 56 ans, Hôtel-Dieu.
John Sales, 41 ans, 707 rue Toulouse.
J. Beaumont Livaudais, 67 ans, 405 rue Du mains.
Henry Williams, 28 ans, coin des rues Bread et Gravier.
Joseph Reed, 36 ans, 439 rue Dauphine.
O. Xavier Salaun, 31 ans, rue Rochefabre, près Dumaine.
Mme L. Macke, 41 ans, 1064 rue Tchoupitoulas.
Veuve Elisabeth Norman, 61 ans, Atlanta, Géo.
Nell Meyer, 10 mois, coin des rues Felicité et Charles.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

F M Levy et femme, major Perdow et famille, Abeville; Wm L. Martin, Lesleyville; Mme M M Cade, Lne, J J Taylor, femme et 8 enfants, Lne, Dr W G Green, garçon et 2 serville; N Randall, U W Smith, C S Baily, J B Mayer, C Swann, Miss; W S Thomas, Galveston; Mlle J M. McClatchie, Ohio; A P Dunny, Miss Penn; Miss W Phillips, Mobile; L Rosenfield, Lne, W F Decker, Chicago; E L Riley, Miss; R H Hill, Chattanooga; Frank E Pelfrey, Plaquemines, Lne, R Hudson, Ste Marie, Lne.

Loterie de la Louisiane.—Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage du mardi, 11 septembre 1883 :

Nos. 69,519	$75,000
18 870	25.000
77,826	10.000
3,496	6,000
11 587	3.000
45 430	2,000
45,540	2 000
70,187	2.000
71 545	2 000
98,102	2.000
7,570	1,000
22 453	1.000
27,286	1,000
37,951	1,000
42,643	1,000
50,574	1,000
76,480	1,000
90,898	1,000
95,475	1,000
97,533	1,000

Lots de $500.

3,234	11,028	12 548	13,206
15,886	19,934	20,187	20,366
34,336	45,579	47,313	49,203
50 446	51,112	53 457	69,479
70,906	78,516	92,280	99,335

Cour criminelle de district.—A la section B (Juge Lozenberg).—James McGuirman, accusé de vol, déposé; Ben Pouncy, de port d'armes cachées; John A. Spence et Robert Erskin, de voies de fait; Louis Volz, d'empiétement illégal—ce sont déclarés innocents.

Le grand jury a siégé, hier; il a trouvé bien à poursuivre Sylvester Grey pour le meurtre de Parker White.

Anton Gorda a été convaincu d'attaque dans une intention de vol.

Sonny Perkins a été convaincu de vol.

Hy. Hinderson et Sam Hadley, accusés de vol ont été acquittés.

James McDonald a été convaincu de voies de fait et d'avoir mordu un morceau du nez de Travis Philip. Il a été condamné à deux ans de prison de paroisse et à $1000 d'amende. A défaut de paiement de l'amende il passera un an de plus à la même prison.

Collins Ford a été convaincu de vols de fait sur Spots Levy. Il a été condamné à dix-huit mois de détention à la même prison.

Cour du recorder Ford.—Harney Mitchell, Chas. Rocket, Dick Williams, Rebt. Collins, Lee Davenport, Joseph Perche et Hy. Benson, convaincus de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Peter Gentile, convaincu du même délit, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, il passera trente jours à la même geôle.

Andrew Gragnon et Geo. Jones, accusés de vols de fait, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Nicholas Landry, "driver" du "car" No. 4 du chemin de fer de la rue Claiborne, accusé d'avoir battu Victor Auberon, petit garçon de couleur, a été relaché sur parole en attendant l'instruction préliminaire.

Louis Alfred, accusé de voies de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Virginie Smith a été envoyée à la même cour, pour blessures. Cautionnement de $250.

Marie Morris prévenue de vol, a été envoyée à la cour criminelle. Cautionnement de $500.

Cour du recorder Davey.—Geo. Mollen, accusé d'être entré dans une maison et d'y avoir commis un vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Les Lyon et Victor Barbarin, convaincus d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

John Gleeny, prévenu de voies de fait, a été donné en cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

La quarantaine.—Le Gouverneur à la requête du Bureau de Santé, vient d'ordonner que les réglements supplémentaires de quarantaine établis le 24 juillet, cessent d'être mis en vigueur à partir de samedi prochain, 15 septembre. En vertu de ces réglements, aucun navire venant de Vera Cruz, de la Havane, de Rio Janeiro, ou de tout autre port infecté, ne pouvait entrer dans le Mississippi: ils étaient obligés de reprendre le large et de se réfugier au mouillage de l'île aux Vaisseaux ou dans toute autre rade qui voudrait les accueillir. Ils seront maintenant admis à la quarantaine, et pourront, après avoir été désinfectés, se rendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Le Bureau de Santé et le Gouverneur jugent que la saison est trop avancée pour que la fièvre jaune puisse se propager dans notre ville. La quarantaine ordinaire continuera à être mise en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

L'affaire du trésorier de la ville.—Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que le juge Lazarus, M. Walshe, etc, étaient partis des bureaux du chef de la police, vers une heure du matin.

Voici ce qui s'est passé depuis lors :

Le maire n'ayant pu être trouvé, le juge s'est rendu à sa résidence, où il a annulé le "rule nisi" qu'il avait lancé et à accordé à M. Walshe l'injonction demandée, qui défend au maire, au chef de la police, à M. Harrison, etc, de gêner en quoi que ce fut, M. Walshe dans l'exercice de ses fonctions de trésorier de la municipalité.

Le "writ" a été confié à M. Dan. Rees (sous-shérif des cours civiles), qui en a remis une copie à M. Harrison, à son domicile, hier matin, à cinq heures et demie.

A sept heures et demie, MM. Pratt, Ulrich, Thames, Dodard et Guérin, gardiens de la shérif des cours civile, se sont présentés à la trésorerie et ont pris possession des bureaux de M. Walshe.

A dix heures et demie, une copie de l'injonction a été remise au chef de la police. Celui-ci, après en avoir informé le maire par lettre, a retiré ses officiers de l'Hôtel de ville et M. Walshe est rentré dans ses bureaux.

On a tout lieu de croire que la question sera portée devant le Conseil et que M. Walshe sera impeached.

Mise en accusation [impeachment] de M. B. T. Walshe, trésorier de la ville.

Le Conseil de Ville s'est réuni, hier soir, à sept heures, sous la présidence du maire.

Vingt-cinq aldermen assistaient à la séance. La foule encombrait les abords de la salle; certains privilégiés étaient admis dans l'enceinte. On a rarement vu autant de monde assister aux délibérations.

Le maire a soumis aux membres plusieurs documents—entre autres une lettre du Bureau de Santé relativement à la petite vérole; une de l'Association sanitaire sur le même sujet.—Envoyé au comité de santé.

Le maire a ensuite présenté un message spécial sur le conflit avec le trésorier. Il a passé en revue ce qui a eu lieu; le refus du trésorier de payer les mandats à cause du budget qu'il déclare illégal; l'attitude prise par le Conseil, à sa dernière séance, en ordonnant au trésorier d'acquitter les mandats; la suspension du trésorier et son expulsion.

M. Kaiser a demandé que le message fût soumis au comité de l'ordre public.

M. Hardy a demandé que le message fût reçu. Adopté.

M. Legan a proposé que le Conseil approuvât la suspension du trésorier par le maire.

M. Hardy a dit que ce n'était pas ainsi qu'il fallait procéder; que le message devrait, d'abord, être soumis au comité sur l'ordre public.

M. Ryan a fait observer que la motion de M. Fagan aurait un effet rétroactif puisque M. Walshe n'était pas suspendu de ses fonctions.

M. Legan a demandé que sa motion fût mise aux voix. Le maire a présenté un message sur ce qu'il avait fait et a dit que la question devrait être décidée d'une manière ou d'une autre.

M. Legan, pour éviter une trop longue discussion, a retiré sa motion.

M. Graner a proposé que le message fût envoyé au comité de l'ordre public avec prière présenter un rapport immédiatement.

M. Butler a dit qu'il n'objectait aullement à la motion, mais pensait que la question était de trop haute importance pour être résolue aussi hâtivement.

M. Legan a dit que le Conseil devrait s'ajourner à mercredi (aujourd'hui) à midi, afin de donner au comité le temps d'étudier la question et de faire un rapport.

La motion de M. Graner ayant été mise aux voix a été adoptée, et la séance a été suspendue durant un quart d'heure pour attendre le rapport du comité.

Le comité (composé de MM. Barthe, Thoman, Michaelis, Fitzpatrick et Rooney) s'est alors retiré afin de délibérer.

A huit heures le maire a appelé les membres à l'ordre et a enjoint au comité de l'ordre public demandait plus de temps pour faire le rapport.

Au même instant, M. Barthe, chairman du comité, est entré dans la salle et a demandé plus de temps, vu la gravité des questions à décider. Sur motion, une heure et demie de plus a été accordée au comité.

En attendant on a procédé à la considération d'autres affaires.

Le comité de finances a présenté un rapport relativement à la communication du voyer de la ville sur les trottoirs qui entourent le marché français. Le rapport se termine en disant qu'il est impossible, faute d'argent, de faire réparer ces trottoirs.

Le comité de santé a présenté un rapport qui conclut à la construction d'un égout à l'angle de la rue de Chartres et de l'or ire jusqu'à la rue Robin.

Une lettre du Lafayette Hook and Ladder Fire Company demandant que son "engine Rouse" soit réparée; une de M. Grant, vice-président du Mississippi Valley Railroad Company, au nom de M. S. B. Connico, agent général du Chicago, St Louis and New Orleans Railroad Company, demandant certains privilèges—ont été soumis aux comités.

Une ordonnance qui amende une ordonnance relative à la salubrité publique a été adoptée. Elle donne le droit au maire de faire disparaître certaines "nuisances" des brasseries, des manufactures etc.

Une ordonnance qui alloue $150 au "New Orleans City & Lake Railroad Company" a été adoptée. La compagnie avait payé par erreur ce montant en plus de sa "license"—patente—pour le théâtre de West End.

M. Joseph Seidel a été autorisé à construire une pompe à vapeur au No 237 de la rue de Chartres.

Une ordonnance qui accorde au "Mississippi Valley Railroad Company" le droit d'entrer en ville et se rendre sur sa propriété (Jackson Cotton prise) qu'elle vient d'acheter et de se relier avec le "Belt Railroad et autres lignes a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Les cahiers du voyer de la ville pour le pavage de la rue Prytania ont été reçus et soumis au même comité.

M. Booth a présenté une ordonnance qui autorise la vente à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, des droits, titres et intérêts de la ville sur les licences des délinquants de 1883, non payées ou payées partiellement, a été référée au comité de l'ordre public.

M. Booth a présenté une ordonnance qui réduit à $10,000 l'item de $20,000 dans l'affaire de Mme Gaines et appropriant le reliquat de $10,000 au crédit du "material account" du département des travaux publics. Elle a été soumise au comité de finances.

Une ordonnance qui prohibe la vente de drogues vénéneuses a été soumise à un comité.

A dix heures, le comité de l'ordre public a présenté un rapport de majorité et un rapport de minorité.

Le rapport de la majorité appuie l'acte du maire Behan qui a suspendu de ses fonctions M. Walshe, trésorier de la ville.

Le rapport de la minorité, L. Dart Barthe, chairman, rapporte que la question en litige est fort subtile, fort douteuse. Si, comme le pense M. Barthe, le trésorier n'a pas le droit de mettre en question la légalité des ordonnances du Conseil, du moins, il a peut-être agi de bonne foi, dans son interprétation de la section 64 de la Charte de la ville, et il serait plus prudent d'attendre la décision d'une cour de justice.

M. Graner fait la motion d'adopter le rapport de majorité.

M. Butler a offert comme substitut que celui de la minorité fût adopté.

La motion est repoussée et le rapport de la majorité a été adopté.

Voici les aldermen qui ont voté pour : Albert, Benners, Booth, Conway, Dowsy, Fitzpatrick, Francis, Grady, Graner, Hardy, Heuchert, Kaiser, Legan, Lemer, Lonk, Michaelis, Miller, McGeehan, McManus, Naef, Bailley, Rooney, Ryan, Sanctier—24.

Contre—Barthe, Butler, Ryan—3.

Absents—Amsan, Paterno et Thoman

M. Ryan a demandé que le comité de l'ordre public présentât un acte d'impeachment.

M. Legan a suggéré que le Conseil ayant fait son devoir ne devrait pas trop se hâter.

M. Barthe a déclaré qu'il garde l'opinion par lui exprimée dans son rapport de samedi dernier, que M. Walshe n'a le droit ni de juger les ordonnances du Conseil de Ville ni d'en contester la légalité. Néanmoins il pense aussi qu'un acte d'accusation (impeachment) est peut-être une mesure trop rigoureuse. La Charte est fort ambigüe, et qui donc peut affirmer que M. Walshe n'était pas convaincu de son bon droit.

Bouvier, dans son Dictionnaire de Droit, définissant la négligence dans l'accomplissement du devoir, dit qu'il peut se produire de bonne foi. Serait-il généreux, parce que M. Walshe a commis une erreur, de le mettre en accusation, et de le déclarer, conformément à la Charte, à tout jamais incapable de remplir aucun emploi public.

M. Barthe est d'avis que le Conseil devrait agir avec plus de prudence et ne point agir avec précipitation dans une question aussi grave.

Après de très longs débats la motion de M. Ryan a été adoptée et à sept heures le comité s'est retiré pour préparer l'acte d'accusation.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé que le comité a présenté l'acte d'accusation suivant :

Nile-Orléans, 11 sept. 1883.

Nous, soussignés, membres du comité de l'Ordre public, nous mettons en accusation (impeach) B. T. Walshe, dit trésorier de la ville, pour négligence coupable dans l'exercice de ses fonctions et refus de remplir ses devoirs de trésorier, tels qu'ils sont définis par la section 22 de la Charte de ville.

En quoi le 9me jour de septembre 1883, lui, le dit trésorier, a négligé et refusé de faire honneur à un certain mandat, No 1725, tiré par le contrôleur en vertu de l'ordonnance No 425, allouant la dite somme de $13,333 33, somme pour laquelle le dit mandat avait été tiré en faveur de C. C. Granger, trésorier de l'Association Charitable des Pompiers, lequel l'a présenté pour en recevoir le paiement, alors qu'il y avait, dans le trésor, une somme suffisante au crédit du dit warrant, et le dit B. T. Walshe a alors et depuis, à plusieurs reprises, refusé le paiement du dit mandat.

Après la lecture de l'acte d'accusation le rapport a été adopté, puis le Conseil s'est ajourné.

Intervention de M. W. H. Renaud.

Hier soir, à 8 heures, M. W. H. Renaud a obtenu du juge Righor une *rule nisi*, ayant pour objet d'empêcher M. Guillotte, contôleur, de tirer des warrants et M., Walshe, trésorier, à les payer. M. Renaud base sa demande sur l'illégalité du budget. Les plaidoiries sont fixées pour vendredi prochain.

Exposition.—Le dernier rapport de souscriptions de l'Exposition du Centenaire du coton accuse une somme de $362,866 66; depuis il a été souscrit $24,322 ce qui forme un total de $387,188.

Les solliciteurs ont eu beaucoup de succès jusqu'ici; il ont obtenu des souscriptions et des donations de 203 personnes, la plupart ayant de petits moyens, mais ces sommes s'élèvent au chiffre de $8,072.

Paragraphes.—John Fanen passant ivre, hier, le trois heures et demie de l'après-midi, au coin des rues Canal et Decatur; il a été renversé et blessé au pied par le "car" No 93 du chemin de fer "Upper Magazine". Il est à l'hôpital.

—M. L. Z. Blanchard, âgé de 63 ans, est mort subitement, hier soir, à huit heures, chez M. Paul Davignon, au No 38 de la rue Esplanade.

—Charles Coleman, c., a été transporté, hier, à l'hôpital; il souffrait d'une blessure au côté gauche, faite par Bull William, c., le 9 du courant, sur l'habitation de M. Robert Pearce, à neuf milles au-dessus de Carrollton.

—Deux hommes de couleur et une femme, en revenant d'une église, ont été attaqués au coin des rues Esplanade et Rochebleave, par un taureau; aux cris qu'ils ont poussés, M. Reister, jolticier particulier, est accouru; l'animal s'est alors précipité sur l'agent, qui a tiré un revolver de six coups et a presqu'à quatre pieds sur la bête, sans l'atteindre. Le taureau s'est ensuite enfui dans une autre direction.

—Freddie Hughes, âgé de sept ans, en jouant, sur la Levée, entre les rues Olivier et Valletta, Alger, est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

L'administration des contributions indirectes, en France, vient de procéder à une enquête au sujet de la consommation du vin par département.

Sur une consommation totale de 350 millions en moyenne, dix départements s'inscrivent pour une plus grande part. Nous en indiquerons la consommation par le produit qui rentre dans les caisses du Trésor.

Seine	61,500,000 francs
Seine Inférieure	12,000,000 —
Bouches du Rhône	11,600,000 —
Rhône	9,900,000 —
Gironde	8,600,000 —
Seine et Oise	7,400,000 —
Pas-de-Calais	7,200,000 —
Finistère	6,600,000 —
Hérault	6 000 000 —

Le département de la Seine absorbe, par le fait, le sixième du tabac consommé en France.

Viennent tous derniers les départements suivants :

Hautes Alpes	933,000 francs
Belfort	778,000 —
Haute-Savoie	579,000 —
Lozère	574,000 —

A propos du centième anniversaire de la signature du traité de paix entre les Etats-Unis et Sa Majesté Britannique, anniversaire qui tombait le 3 septembre, l'Association de l'Exposition de Boston a publié une magnifique copie de ce traité en fac-simile, il y a 100 ans.

Par l'article 1er., l'indépendance des Etats-Unis, à savoir : le New Hampshire, Massachusetts Bay, les plantations de Rhode Island et de Providence, Connecticut, New York, New Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Georgie est reconnue. Ces Etats sont libres et indépendants.

Le second article établit les frontières des Etats-Unis.

Le troisième établit les droits de pêcheries sur les bancs de Terreneuve, dans le golfe de St. Laurent et les côtes baies des autres possessions de Sa Majesté Britannique.

L'article sept garantit la libre navigation du Mississippi, depuis les sources jusqu'à l'Océan.

Le traité porte les quatre signatures suivantes : D. Hartley, John Adams, B. Franklin, John Jay.

Il vient de mourir, à Patterson, New-Jersey, un centenaire dont la vie est fort intéressante. Il portait le nom d'Aaron Goldstein ; il était prussien de naissance, il se maria pour la première fois, à l'âge de 26 ans, et il se passa plus de dix années, avant qu'il eût un enfant. Il se maria trois fois et il eut, en tout, 6 enfants. Sa dernière femme est morte, il y a mis quinzaine d'années, et, bien qu'il eût alors plus de 90 ans, il songeait encore à épouser en quatrièmes noces. Sa fille aînée a 70 ans ; il a trois autres filles qui vivent, l'une à San-Francisco, l'autre à New-York, la troisième à Berlin. Il avait combattu avec le premier Napoléon dans la campagne de Russie, et avait reçu plusieurs blessures dans la campagne de Waterloo.

Chose curieuse, c'était au fumeur invétéré, mais il buvait assez peu de liqueurs fortes, sans, toutefois, jamais se passer d'ale ; il en a bu jusqu'au jour de sa mort. Il n'a cessé de fumer que quinze jours avant d'expirer ; il sentait que cela lui faisait mal. Jamais Aaron n'avait été sérieusement malade. Il est mort dans sa 107e année.

Le cimetière de Mechanicville, comté de Saratoga, New York, a reçu le nom de cimetière Ellsworth, en l'honneur du colonel Elmer E. Ellsworth, à la mémoire de qui une colonne de granit y a été élevée par les pompiers volontaires de cette ville et par l'Etat de New York.

Le père du colonel, qui vit encore, soigne précieusement le cheval que montait son fils quand il a été tué. L'animal a maintenant 30 ans.

Il est curieux de voir les deux parties belligérantes, les confédérés et les fédéraux, s'occuper en même temps de perpétuer la mémoire des deux hommes qui ont été les premières victimes de la guerre fratricide—des deux colonels Ellsworth et Ellsworth.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands en général.

Liane des îles tricote ou négocie dans des régions où on n'aime pas le travail, et dans toutes les localités où les consommateurs sont désireux de célébrer l'événement végétal, "Hostetter's Stomach Bitters", a été un puissant préventif même chez les constitutions faibles et débiles ; et un curatif de l'indigestion et de l'état bilieux, il est sans rival.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le successeur de l'Empereur Tu Duc.

Paris, 11 sept—D'après une nouvelle reçue, le successeur de l'Empereur Tu Duc, de l'Annam, recevra du gouvernement français le grand cordon de la Légion d'Honneur, et les deux ministres qui ont signé le traité de Hué seront faits commandeurs du dit ordre.

L'évêque de Veszprim.

Pesth, 11—L'évêque de Veszprim a publié une lettre pastorale qui déclare la persécution des juifs peu chrétienne, et exhorte le clergé à user de tous les moyens afin de détourner leurs ouailles de l'idée de suivre la même voie.

Mort de Henri Conscience.

Paris, 11—M. Henri Conscience, l'écrivain belge bien connu, vient de mourir. Il était âgé de 71 ans.

Soulèvement en Croatie.

Paris, 11—Des émeutes ont eu lieu sur la frontière nord de la Croatie où les paysans se soulèvent et insultent les prêtres.

La comtesse de Chambord.

Paris, 11—Le Figaro rapporte que la comtesse de Chambord a autorisé les journaux à publier que sa décision relativement à la préséance des porteurs des coins du poêle aux funérailles du comte, n'implique nullement son refus de reconnaître les droits indiscutables des princes d'Orléans.

Le différend Tonkinois.—Lord Lyons.

Paris, 11—Une dépêche de Londres rapporte que Lord Lyons, ambassadeur anglais en France retournera sous peu à Paris, avant l'expiration de son congé.

La dépêche ajoute qu'on a des raisons de croire qu'après que la France et la Chine seront arrivées à une entente préliminaire au sujet du différend au Tonkin, l'Angleterre offrira ses offices pour régler définitivement la question de la frontière tonkinoise.

Consuls étrangers à Canton.

Londres, 11 sept—Le correspondant de Hong-Kong écrit que les consuls étrangers à Canton ont amené leurs drapeaux à cause de l'émeute.

Les Chinois ont montré une attitude hostile vis-à-vis des Européens, mais l'affaire n'a aucune importance politique.

Des avis reçus disent que trois résidences ont été incendiées. Les canonières anglaises "Espoir" et "Swift" donnent protection aux Européens.

Les émeutiers chinois.

Canton, 11 sept—Pendant l'émeute la populace a jeté sur le quai le contenu de l'édifice attaqué. L'émeute a durée plusieurs heures et l'ordre n'a été rétabli qu'à l'arrivée des troupes chinoises. Les indigènes sont très hostiles à toutes les étrangers qu'on craint à chaque instant que les désordres ne se renouvellent.

Les émeutes à Canton.

Canton, 11.—Quoique l'ordre ait été rétabli en cette ville, une grande excitation existe parmi toutes les classes. On est aussi indigné, de l'envoi de navires de guerre pour protéger les résidents Européens.

Emeute à Canton.

Londres, 11—Une dépêche de Hong Kong rapporte qu'une populace chinoise de Canton a attaqué et massacré plusieurs Européens ainsi que leur gang ce qui a causé une grande consternation parmi les résidents étrangers ; la plupart de ceux-ci ont cherché un refuge sur les navires mouillés dans la rivière. Les troupes chinoises ont été appelées et ont rétablit le calme.

Un télégramme reçu de Molendo annonce que Montero a offert sa démission de chef du pouvoir exécutif, mais qu'elle n'a pas été acceptée jusqu'ici.

Tempête.

Wilmington, N. C., 11 sept—Une violente tempête sévit en cette ville depuis les dernières trente heures. Le vent avait atteint, à 7 heures ce matin, sa plus forte vitesse, quarante milles. Sa vitesse est actuellement de 24 milles. Aucun dégât sérieux n'a été constaté dans la ville ni dans le port. Le service des signaux télégraphie que tous les fils sont brisés. On n'a reçu jusqu'ici aucune nouvelle de la côte.

Corps retrouvés.

Cincinnati, 11—Quatre autres corps ont été retrouvés ce matin, au lieu de l'incendie Dreman. Ceux-ci s'en allaient par morceaux, lorsqu'on a fait la tentative de les soulever ; ils sont entièrement méconnaissables, si ce n'est par quelques fragments de vêtements et encore ceux n'est pas une preuve concluante. Deux des victimes paraissent avoir atteinda la mort entrelacées dans les bras l'une de l'autre.

Concussionnaire.

Rutland, Vt, 11 sept—J. M. Haven a été de nouveau arrêté, hier, accusé d'avoir détourné $40,000 lorsqu'il était trésorier du Rutland R R. Co. Son cautionnement a été fixé à $50,000

Nouvelle ligne.

Birmingham, Ala., 11—MM. J. W. Johnston, président ; R. H. Temple, ingénieur en chef ; G. J. Foresore, surintendant ; Alex. S. Brown, agent général des passagers et de fret, ainsi que d'autres employés ou appuis de Georgia Pacific R. R, sont arrivés hier d'Atlanta sur le Georgia Pacific, maintenant en voie de construction et presque terminé. Ils ont été rejoints à Coosa River par des excursionnistes venus de Birmingham. Cent quarante-deux milles de cette voie sont achevés.

Les passagers d'Atlanta ont franchi cette distance en 13 heures ; ils ont franchi à cheval la partie non complétée du chemin. Au mois de novembre prochain quelques ponts et tunnels, auxquels on travaille actuellement, seront finis et les trains réguliers feront le service d'Atlanta à Birmingham.

Incendies de forêts dénoutreux

Petersburg, Vie., 11—Des incendies de forêts ont détruit une quantité considérable de bois de construction et de bois de chauffage dans les comtés environnants. Aux dernières nouvelles, le feu se propageait toujours et n'était pas une vaste superficie. Quelques champs de blé ont été consumés. On craint que le bétail ne périsse plus nombreux que d'habitude, mais qu'elle n'a pas été acceptée jusqu'ici.

Tempête.

Wilmington, N. C., 11 sept—Une violente tempête sévit en cette ville depuis les dernières trente heures. Le vent avait atteint, à 7 heures ce matin, sa plus forte vitesse, quarante milles. Sa vitesse est actuellement de 24 milles. Aucun dégât sérieux n'a été constaté dans la ville ni dans le port. Le service des signaux télégraphie que tous les fils sont brisés. On n'a reçu jusqu'ici aucune nouvelle de la côte.

Corps retrouvés.

Cincinnati, 11—Quatre autres corps ont été retrouvés ce matin, au lieu de l'incendie Dreman. Ceux-ci s'en allaient par morceaux, lorsqu'on a fait la tentative de les soulever ; ils sont entièrement méconnaissables, si ce n'est par quelques fragments de vêtements et encore ceux n'est pas une preuve concluante. Deux des victimes paraissent avoir atteinda la mort entrelacées dans les bras l'une de l'autre.

Concussionnaire.

Rutland, Vt, 11 sept—J. M. Haven a été de nouveau arrêté, hier, accusé d'avoir détourné $40,000 lorsqu'il était trésorier du Rutland R R. Co. Son cautionnement a été fixé à $50,000

Nouvelle ligne.

Birmingham, Ala., 11—MM. J. W. Johnston, président ; R. H. Temple, ingénieur en chef ; G. J. Foresore, surintendant ; Alex. S. Brown, agent général des passagers et de fret, ainsi que d'autres employés ou appuis de Georgia Pacific R. R, sont arrivés hier d'Atlanta sur le Georgia Pacific, maintenant en voie de construction et presque terminé. Ils ont été rejoints à Coosa River par des excursionnistes venus de Birmingham. Cent quarante-deux milles de cette voie sont achevés.

Les passagers d'Atlanta ont franchi cette distance en 13 heures ; ils ont franchi à cheval la partie non complétée du chemin. Au mois de novembre prochain quelques ponts et tunnels, auxquels on travaille actuellement, seront finis et les trains réguliers feront le service d'Atlanta à Birmingham.

Incendies de forêts dénoutreux

Petersburg, Vie., 11—Des incendies de forêts ont détruit une quantité considérable de bois de construction et de bois de chauffage dans les comtés environnants. Aux dernières nouvelles, le feu se propageait toujours et n'était pas une vaste superficie. Quelques champs de blé ont été consumés. On craint que le baucoup de gibier n'ait été tué par les flammes.

Un furieux.

St-Louis, 11—Les derniers détails publiés sur l'horrible affaire Blessing disent que Blessing avait eu une querelle avec sa femme. Il était ivre et tira sur elle un coup de pistolet ; mais il ne la porta point. Alors il lui porta un coup de rasoir qui la blessa sérieusement à l'abdomen. C'est alors que le frère de Mme Blessing, M. F Theilman, qui demeurait avec son beau-frère, voulut défendre sa sœur.

Aussitôt Blessing, fou de rage, se retourna contre lui, fit feu deux fois de suite, une balle atteignant la tête, assommant de l'œil gauche et l'autre traversant les poumons.

Nous tenons de cela, Blessing porta à Theilman un vigoureux coup de rasoir qui lui fit une hideuse ouverture à l'abdomen, et le blessa deux fois au cou. Puis il disparut, mais fut bientôt retrouvé et arrêté.

Theilman est à l'hôpital, mourant. Mme Blessing a été laissée chez elle ; on croit que ses blessures ne sont pas mortelles.

Blessing est un ingénieur de steamboats, âgé de 48 ans, et d'une mauvaise réputation. Il est un très jaloux de Mme Blessing, une jolie femme.

Noyés.

Troy, N. Y., 11 sept—Howard Stevens et Geo. Brown se sont noyés dans le lac Champlain, près de Plattsburg. Leurs corps ont été retirés.

Le marquis Tseng et M. Challemel-Lacour.

Londres, 11.—Une dépêche de Paris dit que le marquis Tseng, ambassadeur chinois, avant son départ de Paris pour Londres, avait mis en rapport avec M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères français, relativement aux renforts de troupes françaises, destinés au Tonquin,

M. Challemel-Lacour a répondu qu'il ne pouvait suspendre l'expédition des renforts pendant qu'il y a danger de guerre. Les envois ne pouvant être arrêtés quand l'on arrive à s'entendre sur une base de traité.

Le général Wallace ministre à Constantinople.

Constantinople, 11 sept—Le général Wallace, ministre des Etats-Unis, a notifié la Porte qu'il est prêt à accepter la nouvelle loi de licence pourvu que les américains soient placés sur un pied d'égalité avec les sujets des autres nations.

La Porte a répondu qu'elle n'a nullement l'intention de faire des distinctions de nationalité. La question peut être considérée comme résolue.

Mort de l'amiral Pierre.

Londres, 11.—L'amiral Pierre qui, il y a quelques jours était revenu du Madagascar en France, est mort aujourd'hui de l'albuminurie.

Les manœuvres d'automne de l'armée française ont commencé près de Besançon.

L'insurrection en Croatie.

Vienne, 11—Le ministre des affaires étrangères a envoyé une dépêche à tous les représentants de l'Autriche à l'étranger, par laquelle ils sont informés du caractère précis du mouvement révolutionnaire en Croatie. Cette note leur fait aussi part de la détermination du gouvernement d'user des mesures extrê